LES MONUMENTS AUX MORTS

Vichy compte deux monuments aux morts. L'un, au cimetière, comporte deux plaques installées le 26 août 1952, jour anniversaire de la libération de la ville ; elles encadrent un bas-relief du sculpteur Mermet ; à gauche, une plaque gravée « France Libre – réseaux France combattante » comporte trente-neuf noms. Elle honore des résistants liés à la France Libre du général de Gaulle. Les Forces françaises combattantes ont été créées officiellement par le décret du 25 juillet 1942. A droite, la seconde gravée « Forces Françaises de l'Intérieur » en compte quarante-deux et célèbre la mémoire des résistants de l'Intérieur regroupés sous le sigle FFI à partir de décembre 1943. Les deux plaques honorent des résistants, pour certains originaires de Vichy et sa région, comme Jacques Laurent ou Anne-Marie Menut, mais ayant conduit leurs actions de résistance ailleurs, et pour d'autres ayant mené des actions de résistance à Vichy sans en être originaires. Sur la bordure basse du monument, ont été gravés les noms de huit résistants décédés dans les années 1980.

Depuis le 26 août 1954, date du dixième anniversaire de la libération de la ville, le monument aux morts de la ville de Vichy, situé square du général Leclerc, comporte sur son côté droit une plaque rendant hommage aux « résistants vichyssois morts pour la France » entre 1939 et 1945. Trente-neuf noms y sont gravés.

L'on peut constater, en comparant les deux monuments, quelques éléments curieux ; le nom du Père Victor Dillard figure sur les trois plaques, ce qui témoigne d'une sorte d'unanimisme mémoriel. Sur un total de 81 noms gravés sur les plaques du cimetière, seulement 32 d'entre eux sont gravés sur le monument aux morts du Square Leclerc. Honorés comme résistants dans le premier cas, ils sont absents dans le second. Si l'on peut comprendre que des résistants originaires de Cusset (Gobert, Pornin, Raynal) dont les noms figurent sur la plaque FFC ne soient pas inscrits sur le monument civil de Vichy, l'on a plus de mal à expliquer l'absence de nombreux autres. Enfin, l'on constate que certains figurent sur le monument civil et sont absents des deux plaques du cimetière : Barrois, Duntz, Mery, Picard-Ledoux, Vanheeghe, Rousseau. L'explication réside dans le fait que ces résistants appartenaient au MNPGD (Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés) non reconnu à cette date comme réseau combattant par les autres groupements de résistance, mais que la ville de Vichy a néanmoins tenu à honorer. Graver le nom d'un résistant sur une plaque commémorative relève donc bien d'une interprétation et d'un choix mémoriel.